

# Communiqué de Presse

## Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Division de la communication

Réf: 798f10

Tél. +33 (0)3 90 21 52 40

Fax +33 (0)3 88 41 27 51

Internet: [www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

e-mail: [congress.com@coe.int](mailto:congress.com@coe.int)



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Le Congrès adopte un rapport sur les élections municipales en Géorgie

Strasbourg, 28.10.2010 – Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a adopté hier un rapport, une résolution et une recommandation au terme d'un débat sur les élections municipales de Géorgie du 30 mai 2010. Le rapport, présenté par Günther Krug (Allemagne, SOC), est le résultat d'une mission d'observation électorale menée par le Congrès avec la participation du Comité des Régions de l'Union européenne.

Le rapport conclut que ces élections municipales – qui comprenaient la première élection du maire de Tbilissi au suffrage direct – marquent un progrès manifeste vers le respect des normes européennes. De l'avis des observateurs du Congrès, l'administration électorale a organisé ces élections de manière professionnelle, transparente et inclusive. La période préélectorale s'est caractérisée par un climat de compétition, portant sur des questions de fond. La campagne s'est déroulée dans un contexte très majoritairement serein. Le rapport souligne aussi que la qualité des listes d'électeurs s'est considérablement améliorée par rapport aux précédentes élections organisées en Géorgie. Le jour du scrutin s'est globalement déroulé dans le calme et le processus a été géré convenablement dans une vaste majorité des bureaux de vote. Par ailleurs, la transparence du processus électoral a été renforcée, grâce à la présence d'un grand nombre d'observateurs nationaux.

Toutefois, des solutions devront être apportées à un certain nombre d'insuffisances touchant au contexte des élections, si l'on veut consolider les progrès réalisés et renforcer la confiance de l'opinion publique avant les élections nationales organisées prochainement dans le pays. Concernant la situation préélectorale, les observateurs du Congrès indiquent que des pratiques d'intimidation et de brimades ont été signalées et mentionnent une utilisation abusive des ressources administratives à des fins de campagne. Le rapport mentionne en outre certaines carences du cadre juridique et des insuffisances concernant la procédure de recours.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Yavuz Meldon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions: Ludmila Sfirioaga (Roumanie, SOC),

Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Ian Micallef (Malte, PPE/DC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC),

Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)